SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 JUIN 1844.

Rapport fait par M. le duc *D'Ursel*, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la demande du sieur *Jean-Joseph Sandlus*, inspecteur surveillant à l'Ecole de Commerce à Schaerbeek.

MESSIEURS.

Le sieur Jean-Joseph Sandlus a adressé une requête à M. le Ministre de la Justice, en date du 21 juin 1841, pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Hofheim dans le Duché de Nassau, en 1805, il a fait ses études à l'université de Wurtzbourg et en 1830 il servait dans l'armée Polonaise comme médecin de bataillon. En 1832 il vint chercher un refuge en Belgique et fut admis comme aide à l'hôpital militaire de Bruxelles; ayant ensuite été attaché comme médecin adjoint à la 6^{me} batterie de campagne, il fut, ainsi que plusieurs autres, licencié en 1834, à cause de la diminution opérée à cette époque dans le service de santé; il est aujourd'hui inspecteur-surveillant à l'École de Commerce établie à Schaerbeek. Il paraît, d'après les attestations produites, que sa conduite au service de l'armée Polonaise a été trèshonorable; et depuis son séjour en Belgique, les témoignages obtenus de ses chefs et des autorités qui ont été consultées lui sont également favorables.

Sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 39 suffrages contre 22.

Le Duc D'URSEL.